

COMMUNE DE VILLEBICHOT

Diverses parcelles situées sur le territoire de VILLEBICHOT cadastrées savoir :

18°- section C numéro 24I, lieudit "Le Gros Pré" pour une contenance de cinq hectares vingt cinq ares (5 ha 25 a) en nature de pré.

19°- section C numéro 245, lieudit "Le Gros Pré" pour une contenance de onze ares quatorze centiares (11 a 14 ca) en nature de pré.

20°- section C numéro 246p lieudit "Le Gros Pré" pour une contenance de soixante huit ares cinquante sept centiares (68 a 57 ca) en nature de pré.

21°- section C numéro 276p lieudit "Les Gros Prés ou Gourdins" pour une contenance de vingt trois ares soixante quinze centiares (23 a 75 ca) en nature de pré.

22°- section C numéro 288p lieudit "Le Bijou" pour une contenance de cinquante deux ares (52 a) en nature de pré.

23°- section C numéro 289, lieudit "Le Bijou" pour une contenance de douze ares quatre vingt centiares (12 a 80 ca) en nature de pré.

24°- section C numéro 290 lieudit "Le Bijou" pour une contenance de dix sept ares soixante cinq centiares (17 a 65 ca) en nature de pré.

25°- section C numéro 291 lieudit "Le Bijou" pour une contenance de douze ares quarantecinq centiares (12 a 45 ca), en nature de pré.

26°- section C numéro 292, lieudit "Le Bijou" pour une contenance de quinze ares dix centiares (15 a 10 ca), - terre

27°- section C numéro 293 pour une contenance de treize ares dix centiares (13 a 10 ca) lieudit "Le Bijou, en nature de terre.

28°- section C numéro 294 lieudit "Le Bijou" pour une contenance de quatre vingt six ares quatre vingt centiares (86 a 80 ca) en nature de terre

29°- section C numéro 295 lieudit "Le Bijou" pour une contenance de trente ares cinquante centiares (30 a 50 ca) en nature de terre

30°- section C numéro 296 lieudit "Le Bijou" pour une contenance de vingt huit ares dix centiares (28 a 10 ca) en nature de terre.

31°- section C numéro 297 lieudit "Le Bijou" pour une contenance de trente quatre ares quarante centiares (34 a 40 ca) en nature de terre.

32°- section C numéro 300p lieudit "Le bijou" pour une contenance de quarante et un ares quatre vingt cinq centiares (41 a 85 ca) en nature de terre.

COMMUNE DE CHIVRES

Diverses parcelles situées sur le territoire de la commune de CHIVRES cadastrées, savoir :

33°- section C numéro 231, lieudit "Bas des Ormes" pour une contenance de vingt ares vingt centiares (20 a 20 ca). - terre.

34°- section C numéro 232, lieudit "Bas des Ormes" pour une contenance de vingt ares soixante centiares (20 a 60 ca) en nature de terre.

35°- section C numéro 234, lieudit "Bas des Ormes" pour une contenance de trente huit ares trente cinq centiares (38 a 35 ca) en nature de terre

36°- section C numéro 236, lieudit "Bas des Ormes" pour une